

**ROSA LUXEMBURG STIFTUNG**

BUREAU AFRIQUE DU NORD مكتب شمال افريقيا

# RESCAPÉS DE LA GUERRE DES FRONTIÈRES NÉOCOLONIALES

Récits marocains des routes de la mort



**Montassir Sakhi & Wael Garnaoui**

Auteurs : **Montassir Sakhi** et **Wael Garnaoui**

Editorial design et illustration : **Yessine Ouerghemmi**

---

This publication is supported with funds from Rosa Luxemburg Stiftung, North Africa Office.  
The content of the publication is the sole responsibility of the authors and does not necessarily reflect the position of the Rosa Luxemburg Stiftung.

This publication or parts of it can be quoted by others for free as long as they provide proper reference to the original publication.

**Montassir Saksi**, est titulaire d'un doctorat en anthropologie, chercheur résident à l'IAS-UM6P et anthropologue affilié à la KU Leuven. Ses recherches portent sur la frontière, la répression de la mobilité et le phénomène de la révolution dans le monde arabe. Son ouvrage « La Révolution et le djihad : Syrie, France, Belgique » est publié chez La Découverte (2023).

**Wael Garnaoui**, est docteur en Psychanalyse et psychopathologie de l'Université de Paris, psychologue clinicien.

Maitre-assistant à l'Université de Sousse, fondateur d'un réseau des chercheurs sur « Border Studies » au centre d'anthropologie de Sousse où il mène des recherches sur les politiques migratoires, les processus de frontiérisation et leurs impacts sur les subjectivités politiques des populations du sud global notamment dans le contexte tunisien. Il est l'auteur du livre *Harga et désir d'Occident* publié chez Nirvana 2022.

# TABLE OF CONTENTS

<b>Introduction</b>	6
<b>1- Des « brûleurs » brûlés</b>	8
<b>Carnets de voyage, Beni Mellal, février 2025</b>	8
<b>Ghali et Salah : le témoignage pour les morts comme engagement des rescapés face à la disparition</b>	15
<b>Filter par la mort au Sud, gouverner par la blessure, l'enfermement et l'expulsion au Nord</b>	17
<b>2- Entretien avec Fayez</b>	20
<b>Défiance et épistémologie des routes interdites</b>	20
<b>Conclusion</b>	31

# INTRODUCTION

En s'appuyant sur les propos de trois migrants marocains rescapés, ce chapitre analyse quelques-uns des mécanismes contemporains de production de la mort aux frontières européennes, les trajectoires de ces survivants constituant un matériau empirique décisif pour saisir l'effectivité et les régimes d'action de la violence frontalière. L'enjeu n'est toutefois pas uniquement de documenter, par la parole des survivants, les modalités du laisser mourir intentionnel et l'exposition à la blessure et à la mort. L'article plaide pour dépasser une ligne de fracture analytique persistante dans une partie de la littérature africaine et afrocritique : la séparation entre « Africains noirs » et « Nord-Africains » dans l'étude des dispositifs létaux frontaliers. Une telle division reconduit implicitement la partition raciale instituée et entretenue par les discours et pratiques des gouvernements dominants du nord, alors même que les politiques migratoires qui s'exercent sur les populations postcoloniales non-européennes opèrent de manière continue, indifférenciée et cumulative à l'échelle du continent africain, quelle que soit l'appartenance ethnique, linguistique ou nationale des migrants privés de visas, et donc de droit de circulation.

Les trois récits ici mobilisés invitent précisément à réaffirmer l'unité matérielle des expériences africaines face au régime frontalier : Marocains, Tunisiens, Algériens, Syriens, Soudanais ou Sénégalais sont soumis aux mêmes interdictions de mobilité, aux mêmes risques mortifères, aux mêmes routes dangereuses et étirées<sup>1</sup> et aux mêmes formes de tri postcolonial qui structurent l'espace Schengen. En suivant des récits de migrants-survivants à partir du Maroc et de la Méditerranée, il s'agit ainsi de restituer l'unité de cette exposition, contre les grilles de lecture qui la fragmentent. Ces rescapés des routes dangereuses, notamment celles et ceux ayant survécu à des accidents et assisté à la mort d'autres migrants pendant le même voyage, portent la mémoire brute de la guerre des frontières et rendent lisible, dans l'épaisseur de leurs expériences corporelles, la continuité d'une politique qui détruit, trie et sélectionne les corps africains, du Maghreb au Sahel et partout là où Schengen et les systèmes des visas viennent s'interposer dans la libre circulation.

En donnant à lire ces récits dans leur forme première – parfois à travers des extraits d'entretiens restitués intégralement –, il s'agit de reconstituer, par fragments, une géographie de la mort, de la blessure et de la disparition reliant les rives du Maghreb, du Sahel, d'autres régions d'Afrique et de l'Europe. Ces expériences s'inscrivent dans une continuité de violences néocoloniales qui affectent, de manière différenciée mais indissociable, l'ensemble des migrants africains pris dans les engrenages d'une colonialité frontalière en reconfiguration.

L'analyse procède en trois temps.

**Dans un premier temps**, une vignette ethnographique issue d'observations réalisées à Beni Mellal, au sein de familles du Moyen-Atlas confrontées à la disparition d'un proche, permet de situer l'enquête dans le vécu des communautés touchées par la mort frontalière. Suivre ces familles

<sup>1</sup> Le désert du Sahara étant en effet un lieu de massacre principalement destiné au corps noirs, du fait de l'externalisation et l'interdiction de voyage directement depuis les capitales des pays africains situés au sud du Sahara.

conduit à la rencontre d'un rescapé – Ghali –, témoin direct d'un naufrage ayant entraîné la disparition de quarante et un migrants : le récit de la tragédie qu'il reconstitue permet d'amorcer une compréhension de la destruction des jeunes – entre autres catégories – marocains par la frontière.

**Deuxièmement**, l'expérience de Ghali sera complétée par celle de Salah, migrant marocain dont les demandes de visa ont été refusées, rescapé d'un naufrage au large de Tan-Tan et témoin de la mort de plusieurs migrants sur une autre route, atlantique, vers l'Europe. Son récit permet d'approfondir l'analyse des différentes modalités d'exposition à la mort et de leurs effets sur les projets migratoires.

**Enfin**, nous proposons une analyse détaillée du témoignage de Fayez, rencontré en Tunisie parmi un groupe de *harraga* marocains. La richesse de son récit, décrivant le voyage dangereux via les routes des Balkans, éclaire l'épistémologie migratoire forgée par les migrants eux-mêmes : préparation des itinéraires, diversification des routes pour contourner des polices qui tuent, circulation des récits de survie et production de savoirs permettant de négocier l'émigration et de résister à la guerre des frontières.

À travers ces récits, ce chapitre montre que la nécropolitique européenne ne se contente pas de tuer, blesser ou expulser mais elle produit aussi les conditions d'émergence de savoirs migratoires qui lui résistent quand ils trouvent un cadre de « contre-attaque », et cela au sein d'une Afrique unifiée par l'expérience commune de l'exposition à la violence frontalière de l'Europe.



# 1 DES « BRÛLEURS » BRÛLÉS

CARNETS DE VOYAGE,  
BENI MELLAL, FÉVRIER 2025

Il est un peu plus de 14 heures lorsque je termine une réunion d'information avec une douzaine de familles réunies dans un café du centre de Béni Mellal, au pied du Moyen-Atlas<sup>2</sup>. Chacune des mères présentes a pris la parole pour raconter le départ de son fils vers l'Europe. Point commun : aucun des douze jeunes hommes n'a donné signe de vie depuis qu'ils ont embarqué, en 2023, sur trois bateaux partis à quelques mois d'intervalle. Toutes apportent un dossier qu'elles me confient dans l'espoir que je le transmette à des associa-

2 Ces observations sont réalisées par Montassir Sakhi

tions espagnoles travaillant sur les disparitions au large des Canaries<sup>3</sup>. Je promets de les faire parvenir – ce que j’ai fait quelques jours plus tard, en mettant en copie quelques sœurs diplômées qui aident à la recherche de leurs frères. Des réponses ont eu lieu, mais toutes négatives.

Dans ce café où les familles se serrent autour du dictaphone pour raconter les itinéraires et ce qui reste d’une vie brisée, une jeune femme demeure en retrait. Elle me glisse qu’elle souhaite me parler seule, une fois la réunion terminée. Lorsque le groupe se disperse, elle s’approche : « Mon cas est différent. C’est ma sœur qui a disparu. Je veux garder l’anonymat, y compris devant les familles : elle est partie sur un bateau où il n’y avait que des hommes. » Sa voix tremble lorsqu’elle poursuit : « C’était le 16 septembre 2023, au large de Laâyoune. Sur les 48 personnes à bord, seulement sept ont été retrouvées. » Les quarante-et-un autres n’ont donné aucun signe de vie.

Pourtant, Sana — mon interlocutrice — affirme que le numéro WhatsApp de sa sœur a encore fonctionné il y a quelques semaines. « J’envoie des messages, et je vois que quelqu’un les lit mais sans répondre », me dit-elle. Elle me tend son téléphone et m’autorise à lire et écouter. J’aperçois quelques notes vocales soigneusement sauvegardées, datant de quelques jours avant la disparition, en septembre 2023 : des détails sur l’itinéraire, les dernières heures avant l’embarquement, des invocations de Sana pour que la mer soit clémente, et la voix triste de sa sœur, comme entraînée dans un effet de groupe qu’elle ne maîtrise plus. Aux questions insistantes de Sana sur le voyage, sa sœur répète qu’elle ne connaît ni l’endroit exact où elle se trouve avec son ami (elle part en compagnie d’un ami, ce qui rend la charge morale lourde pour sa famille devant les autres familles, et le témoignage de la sœur quasi-impossible sans le soutien du chercheur ou d’un représentant de l’ordre officiel). Dans les notes vocales, Nawal – la jeune femme disparue – ignore aussi le jour exact du départ et le type de bateau.

Après le 16 septembre 2023, les échanges se figent. Les messages deviennent à sens unique. L’interface ressemble à un mur saturé d’émoticônes de pleurs envoyés par Sana. D’autres notes vocales que je n’ai pas écoutées mais dont Sana me révèle le contenu : « parfois je lui parle, je la pleure, je l’appelle, même sans réponse ». Les dernières semaines montrent des messages « lus », signalés par les deux petits symboles bleus de l’application. « Quand je suis allée à l’agence Maroc Télécom, on m’a confirmé que le numéro n’a jamais changé de propriétaire : il est toujours au nom de ma sœur », ajoute Sana.

Cette jeune femme originaire du Moyen Atlas a poursuivi des études jusqu’à l’obtention d’un Diplôme d’Études Universitaires Générales en littérature arabe (Bac+2), avant d’arrêter, faute de moyens financiers, se retrouver au chômage et d’accepter un mariage arrangé avec un homme « qui n’a jamais fait d’études mais qui gagne sa vie », comme elle le formule elle-même lors de notre entretien. Elle explique que son mari lui interdit de chercher activement sa sœur disparue, car cela implique de fréquenter des associations, de sortir seule, de rencontrer d’autres familles, ou encore de se confronter à « l’administration et au makhzen ». Lorsqu’elle parvient malgré tout à consacrer du temps à cette recherche, elle le fait clandestinement, en dissimulant ses démarches autant que ses déplacements. Elle m’avait déjà contacté avant ma venue à Beni Mellal, sans préciser l’aide qu’elle attendait. Elle formule maintenant clairement sa demande : « J’aimerais que tu parles à l’un

3 Le contact a été établi principalement avec l’association Cominando Fronteras

des sept rescapés. Qu'il me dise la vérité sur ma sœur. » Je lui demande pourquoi elle pense que ce survivant se souviendrait d'elle. Elle répond sans hésiter : « Parce qu'elle était la seule femme à bord. »

Elle m'explique qu'il s'agit d'un jeune homme dont le père a été condamné à douze ans de prison pour avoir organisé la traversée des 48. Le bateau transportait aussi son fils, parti lui-même tenter le voyage vers l'Espagne. Le jeune homme avait publié plusieurs vidéos relatant le naufrage et les sept jours d'errance en mer ; elles ont été supprimées après des pressions policières. « Si tu l'appelles, je suis sûre qu'il voudra te parler, mais sans moi », insiste-t-elle.

Elle me transmet son numéro. Je l'appelle sur le champ. Il s'appelle Ghali. Il travaille dans un atelier de mécanique automobile. Lorsque je lui dis que je ne suis de passage que pour quelques heures, il accepte un rendez-vous à 17 h le même jour. À son arrivée, il reconnaît Sana et lui adresse un salut discret. Elle s'éclipse. Nous nous installons dans le même café que plus tôt dans l'après-midi.

À peine assis, Ghali me confie : « Je comprends qu'elle s'acharne. Mais je lui ai déjà dit la vérité sur sa sœur. Le problème, c'est que certains des rescapés entretiennent le doute auprès des familles... Moi, je t'en parle parce que j'ai appris que tu n'es pas un agent de police et que tu veux aider les familles. Moi aussi je voulais aider les familles, même si elles se réjouissent que mon père soit mis en prison. Maintenant elle comprend que c'est de l'injustice. Si mon père était vraiment responsable de ce bateau, s'il était responsable du moteur défaillant, tu crois qu'il m'aurait mis à bord, moi qui suis son fils ? J'ai échappé à la mort, et mon père n'est absolument pas au courant de toute cette affaire de moteur. (...) Rien n'est fait pour ces familles. On les endort par des fausses histoires. Elles sont abandonnées. Ce que je t'expliquerai, je l'ai déjà dit dans une vidéo que la police m'a forcé à effacer. »

Le récit de Ghali nous marquera longtemps. La violence pure qui se dégage de son expérience de témoin de la mort et de la disparition massive défie le silence collectif ainsi que la politique du silence face aux morts engendrés par la frontière. Voici un extrait du témoignage de Ghali, rescapé d'une mort emportant plusieurs migrants :

**Montassir: Raconte-moi le déroulement du départ.**

**Ghali: Nous sommes partis le 16 septembre 2023 du sud d'Agadir, vers Las Palmas. Nous sommes sept à avoir survécu**

**Montassir: Tu es sûr de la mort des autres ?**

**Ghali: J'ai tout vu de mes propres yeux. Nous sommes au milieu de la mer et ce que les uns vivent est vu par les autres. C'est comme si je te parle maintenant : comment pourrais-je m'en douter ? Qu'est-ce qui aurait pu se passer d'autre en pleine mer à ton avis ? Imagine sept jours et sept nuits**

*en pleine mer. Le bateau a pris feu au moteur, puis s'est éventré, en plein milieu, le premier jour. C'est l'accident qui a mis fin au voyage. Ceux du milieu du bateau sont tombés les premiers. Nous étions quelques-uns à pouvoir remonter à la surface et nous agripper aux boudins gonflables. Mais à chaque heure, chaque jour, le nombre de gens parmi nous diminuait. Au septième jour, nous n'étions plus que sept, quand des pêcheurs marocains ont enfin accepté de nous sauver. Tu sais, en mer, plusieurs bateaux, avec des Marocains ou des étrangers à bord, qui étaient déjà passés sans s'arrêter (silence). Ils nous voyaient appeler à l'aide. Ils assistaient à notre mort.*

**Montassir:** *Et la sœur de Sana ?*

**Ghali:** *Elle était la seule femme. Elle a tenu jusqu'au cinquième jour, ou peut-être le sixième. Nous l'avions attachée avec la dernière corde qui restait, pour éviter qu'elle tombe. Je veillais sur elle comme elle était proche de moi sur les boudins gonflables. Tout le monde la protégeait plus que tout. Tout le monde lui parlait pour l'encourager à rester et ne pas sombrer dans la folie sous le soleil de la journée et le froid de la nuit. Mais il fallait s'agripper par toutes ses forces pour tenir. Certains qui l'avaient attaché sont tombés avant elle. On a fait ce qu'on a pu. (Silence) Qu'Allah ait son âme.*

**Montassir:** *Les familles cherchent les corps...*

**Ghali:** *Quels corps ? (Me fixant) Il n'y a pas de corps ! C'est la mer ! Comment resteraient-ils après sept ou huit jours ? Ceux qui sont tombés ne sont jamais remontés. Tu crois que la police marocaine ou celle espagnole sont allées plonger les chercher ? Rien ! Qu'Allah leur donne miséricorde. Pendant sept à huit jours, nous qui restions accrochés, espérions que nos familles finiraient par alerter les autorités, et qu'un avion ou un navire viendrait... mais rien n'a été fait alors même que nos familles avaient alerté et déclaré notre absence à la police.*

**Montassir:** *Tu te souviens de tout ce qui s'est passé en mer ?*

**Ghali:** *Comme si c'était hier. Sauf les dernières heures (silence) Il y avait "al-qard", des hallucinations. Le soleil nous brûlait le jour, le froid nous gelait la nuit. Les gens parlaient aux autres pour les calmer, ils lisaient le Coran, ils se racontaient des histoires pour faire patienter, tenir compagnie à ceux qui perdaient la tête... puis ils commençaient à délirer. Au bout d'un moment, on se fatigue et chacun commence à voir son propre intérêt,*

*sa vie. Quand “al qard” reprend, l’un disait : « Je vais faire des courses et je reviens. » Et il descend pour disparaître à jamais. Un autre disait qu’il entendait sa mère l’appeler. Il sautait. Nous perdions la tête. Jamais, nous, les survivants, n’oublierons ces images. Combien de personnes pouvions-nous retenir ? Ce n’était pas possible. Dieu nous a permis une nouvelle vie. Qu’Allah ait en miséricorde les autres chouhadae (martyrs).*

**Montassir:** *J’ai vu sur une vidéo présentée par les familles que tes parties de ton corps et celles des survivants étaient brûlées.*

**Ghali:** *Oui. Le bateau a pris feu. Notre chair brûlait avant même de toucher l’eau salée. J’ai vu des gens brûler vivants avant de sauter dans l’eau, pendant les premières minutes de l’accident. Ensuite, pendant les autres jours, c’est le soleil et l’eau salée qui nous brûlait la peau.*

**Montassir:** *Ton témoignage est important, pour les familles..*

**Ghali:** *J’ai voulu parler. Mais j’ai eu des ennuis. Quand je suis sorti de l’hôpital, malgré mes brûlures, j’ai répondu aux familles. Mon téléphone était envahi de messages, et j’ai répondu à toutes les familles. Certaines me traitaient de menteur parce qu’elles refusent de croire leurs enfants morts. J’ai fait une vidéo : elle a été supprimée après les pressions et les menaces du makhzen. Mon père a été arrêté pour avoir « facilité la hargra » et il a écopé de 12 ans de prison. Je vis seul avec ma mère maintenant. Je dois tout payer. L’eau, l’électricité, le loyer. Et j’étais convoqué sans arrêt à Agadir, par la gendarmerie et le tribunal. Je ne veux plus d’histoires avec le makhzen. »*

La vignette que l’on vient de lire met à nu, dans toute sa rudesse, une vérité centrale : la guerre des frontières européennes ne distingue ni régions ni couleurs ni sexe lorsqu’il s’agit de frapper et massacrer les corps des personnes privées de visas et provenant des anciennes colonies d’Afrique. Ce prisme de la décolonialité que nous adoptons ici n’est pas un vernis théorique ; il éclaire la matrice d’un régime frontalier pensé depuis les centres néocoloniaux des métropoles du Nord, et appliqué sans distinction aux corps africains jugés illégitimes à circuler. Ces migrants sont pris dans une spirale de violences où les corps deviennent des surfaces de sanction coloniale, des vies déshumanisées, rendues superflues aux marges de l’Europe-forteresse. Tous incarnent cette même condition de sujets exposés à la destruction par le biais de naufrages, de violences des polices des frontières, de refoulements et de désintérêt pour le sauvetage. Ces morts sont la conséquence directe d’un dispositif destiné à produire le massacre à la frontière du continent Europe et de la vie occidentale désirée. Du Maghreb à l’Afrique subsaharienne, les frontières s’abattent de manière égale sur les populations des anciennes colonies : elles trient, mutilent, repoussent et tuent des milliers parmi celles et ceux qui décident de s’y confronter. Cette vignette résume le sens de la politique qui se joue dans l’ombre des dispositifs de contrôle et qui ne laisse derrière elle que des récits fragmentés, souvent portés par les survivants d’une traversée destinée aux personnes privées de visas.

Ce témoignage cristallise en un seul épisode l'expérience dispersée et heurtée des mères, des familles et des communautés des disparus. Car ces familles sont les premières à se confronter à ce genre de témoignages tant elles cherchent la vérité sur les disparus. Ce témoignage met en évidence comment l'Etat postcolonial, confronté à la politique externalisant la frontière de l'Europe, déploie sa stratégie pour empêcher la prise de conscience collective et la contestation de la vérité des disparitions. Il rend perceptible ce qui se dissimule derrière l'absence de réponse juridique : une stratégie de dissimulation de la tragédie, d'euphémisation de la mort et un refus persistant d'une prise en charge des familles : faire comme si, derrière chaque mort, il n'y a ni famille, ni proche, ni histoire collective, ni séquelles qui marquent l'être et l'avenir des collectifs.

Cette stratégie est consciente d'un fait majeur : Attester la mort, par des moyens médico-légaux tels que l'identification ADN des corps inhumés dans l'indignité de l'anonymat, ou via une enquête judiciaire confirmant le décès, c'est permettre d'entamer un débat sur la réalité des morts violentes produites par le régime frontalier. C'est reconnaître que, dans les scènes décrites par Ghali, se manifeste à nu une vie qui ne compte pas et qu'il s'agit de reconnaître par le biais de la mobilisation : ces vies des Marocains – faisant partie du reste de l'Afrique – brûlées vives, ces corps sans sépultures, ces subjectivités dé-subjectivées et rendues superflues, vulnérables et sacrificables par ce qu'Achille Mbembé nomme la nécropolitique.<sup>4</sup>

Ce témoignage expose le sort réservé à de nombreux disparus avant leur décès : Des corps brûlant en pleine mer, des appels au secours répétés durant sept jours sans réponse. Ces traitements condensent l'expérience brute des corps racisés et privés du droit à la circulation, quand ils trouvent



4 Achille Mbembe, « Nécropolitique », *Raisons politiques*, 2006/1 no 21, 2006. p.29-60.

la mort sur la frontière. Ce réel, d'une violence extrême, est pourtant euphémisé dans nombre de travaux qui continuent de traiter la migration comme un objet esthétisé ou orientalisé avec des détails superflus qui cachent la mort, alors même que se rejouent quotidiennement les scènes relatées par Ghali mais privées d'espace critique d'existence : des embarcations livrées à elles-mêmes au milieu d'une mer traversée sans entrave par les bateaux de touristes ou les transporteurs de marchandises d'un commerce libre ; des corps défigurés par les intempéries face à des capitaines de bateaux interdits de secourir les naufragés ; une mort lente et étirée dans sa cruauté pour dissuader à travers les récits des survivants d'autres migrants ou pour marquer des corps par la puissance de la néocolonialité afin de persuader la traversée et sanctionner le geste migratoire défiant les visas ; et, en aval, une répression systématique par les polices locales de toute tentative de vérité portée par les rescapés. À cela s'ajoute la fabrication du doute au sein des familles et une agnotologie<sup>5</sup> structurée au niveau de la société par la diffusion d'une « science » attribuant l'émigration clandestine et la mort qui s'ensuit aux seules dimensions sociales, dédouanant par conséquent les frontières néocoloniales. Une production active d'ignorance qui empêche toute certitude sur les circonstances de la disparition et neutralise politiquement la violence du régime frontalier. Ces éléments se retrouvent de manière saillante dans le long processus qui transforme les morts en disparus, c'est-à-dire en fantômes hantant les vivants, empêchant tout processus de deuil et évitant la responsabilisation des politiques migratoires.

---

<sup>5</sup> Sur l'agnotologie, ou l'étude de l'ignorance induite par la publication de données scientifiques trompeuses, voir Robert N. Proctor, *Golden Holocaust : la conspiration des industriels du tabac*, Paris, Éditions des Équateurs, 2014

## GHALI ET SALAH : LE TÉMOIGNAGE POUR LES MORTS COMME ENGAGEMENT DES RESCAPÉS FACE À LA DISPARITION

Les mots de Ghali, décrivant la disparition/décès de 41 migrants marocains au large d'Agadir, révèlent une conscience aiguë de la mort. Celle-ci s'exprime dans la consternation qui traverse son récit, dans l'invocation répétée de la miséricorde divine pour les disparus, dont il affirme avec certitude qu'ils sont tous « morts », au regard de l'expérience partagée de la traversée et de la catastrophe. Ghali les désigne sans détour comme des *chouhadae* (martyrs) : Ces morts l'accompagnent désormais (il s'étonne face à la question que nous lui posons sur l'oubli de ces personnes). Il s'en souvient malgré la répression qu'il subit après son sauvetage et qui ne modifie en rien son rapport aux disparus ni le soutien envers leurs familles. Sa volonté de « dire toute la vérité » aux familles endeuillées – même lorsque celles-ci refusent d'accepter la vérité – traduit un impératif moral forgé au cœur de l'événement, par opposition à l'État qui entretient le doute. Le fait qu'il accepte de se confier à un chercheur, après avoir entendu qu'il ne s'agissait pas d'un « agent de police » et que la démarche visait à aider les familles, tient précisément à ce besoin d'un espace où l'expérience vécue demande à être *re-signifiée*. C'est surtout un engagement politique singulier et individuel, pour qu'une vérité puisse apaiser des souffrances collectives – celles des familles. Certes, cette vérité butte aux logiques de l'officiel, c'est-à-dire les logiques de l'État qui la surclassent en faveur du doute entretenu *officiellement* sur la disparition.

Survivre à une mort imminente et assister à l'agonie d'un grand nombre de passagers produit chez Ghali un rapport au réel et à la parole qui excède la simple crainte de la répression policière : une telle expérience d'intensité comparable aux situations des guerres brutales permet, dans son cas, de témoigner malgré les risques, et cela quand un espace relativement sécurisé s'offre. Plus tard dans l'entretien, le jeune rescapé laissera éclater ses larmes en évoquant deux de ses amis et voisins, parmi les premiers à disparaître lorsque l'incendie s'est déclaré et que la coque s'est éventrée : « Ils ne sont jamais remontés », dit-il dans un sanglot étouffé.

Malgré une hésitation initiale, Ghali a accepté de nous rencontrer et il répond à la demande de la sœur de la disparue/défunte. À la fin de l'entretien, je reste traversé par ce sentiment diffus qui revient chaque fois que nous échangeons avec des survivants d'une traversée mortelle : face à leur disponibilité de raconter les détails de la traversée, nous gardons l'impression d'avoir participé à un espace de recueillement plus qu'à un entretien, un moment suspendu de remémoration douloureuse des disparus par les survivants. Du côté du chercheur, c'est comme un espace éphémère pour réinscrire les morts dans un récit renouvelé face à la froideur du mot « disparu » et des débats des familles et de l'État sur « la disparition ». L'enjeu d'un tel espace surgit après le recueillement lui-même. Une fois les morts rappelés, nommés, pleurés, il s'agit pour le survivant de dénoncer le réel qui fabrique ces morts – l'interdiction de se rendre à l'autre côté de la frontière, la misère décrite du côté du pays de départ, la dénonciation de l'atrocité par laquelle la mort est infligée devant les regards indifférents des capitaines des bateaux transportant des marchandises du monde « globalisé ».

Les rescapés savent parfaitement que les *familles* des disparus constituent un sujet tabou qu'il faut éviter s'ils veulent préserver un espace de répit face à la pression policière et judiciaire. Soutenir ces familles, c'est participer à des dynamiques de mobilisation pour le droit à la vie, à la vérité et à la

justice et partant qui interrogent directement la responsabilité étatique dans les morts et les disparitions aux frontières. En ayant échappé à la mort, ils se retrouvent pris dans une position paradoxale : d'un côté, survivre les expose. De l'autre, leur retour vivant les place en face-à-face potentiel avec la justice des pays de l'émigration qui, comme le Maroc et l'Algérie, incriminent l'émigration clandestine sous impulsion de l'Europe externalisant ses frontières. Ainsi, chaque survivant est tanné à démontrer son innocence face aux catégories juridiques de *passéur* ou encore *capitaine en fuite ou organisateur de la hargra et trafic des êtres humains*. Cette position devient encore plus dure lorsque la traversée s'est soldée par des morts ou des disparitions : interceptés par les autorités du pays de départ (le Maroc, l'Algérie et la Tunisie dans nos cas), les rescapés sont soumis à des procès, à de longues enquêtes policières, à des interdictions de rencontrer les familles endeuillées et, dans certains cas, à une surveillance judiciaire. Cette répression s'ajoute au choc traumatique de la noyade, à la perte d'amis ou de proches, et à la difficulté de porter seul la mémoire de l'Événement réduit au silence et destiné à l'oubli par le biais des autorités locales et de l'Europe faisant de la mort des migrants un non-événement. Certains sont emprisonnés ; d'autres doivent affronter le regard soupçonneux ou suppliciant des familles ayant perdu leurs proches.

Salah, rescapé marocain d'un naufrage au large de Tan-Tan, raconte la manière dont il a progressivement compris la charge émotionnelle et sociale qui pèse sur les survivants :

*« Les premières années après la disparition des amis dans le bateau en 2016, j'allais rendre visite aux familles pendant les fêtes religieuses. Je pensais bien faire. Mais j'ai compris plus tard que je ne faisais qu'attiser leur douleur. Peut-être qu'il vaut mieux pour elles de les considérer disparues, avec un espoir... plutôt que je vienne leur rappeler que c'était une noyade et que j'étais l'un des rares survivants. Depuis que j'ai compris, je change de trottoir quand je croise une famille. Ça leur rappelle leurs fils. C'est très dur pour elles. Pour moi aussi, car je n'ai rien oublié.»<sup>6</sup>*

Malgré les années écoulées depuis 2016, Salah nourrit toujours le désir de rejoindre l'Europe. Il a déposé deux demandes de visas, toutes deux refusées, respectivement par les consulats de la France et de l'Espagne. À la fin de l'entretien, il nous livre la raison profonde, liée au traumatisme du sauvetage, qui le met à nouveau sur les routes migratoires de l'Europe

*« Ici, au Maroc, rien ne m'aide à oublier ces morts. Ils étaient six Marocains à décéder, noyés avant que des marins ne viennent nous secourir. Je veux partir pour oublier.»<sup>7</sup>*

---

<sup>6</sup> Entretien réalisé à Salé en mai 2024 avec Salah, 35 ans, survivant d'une traversée de l'Atlantique en direction des îles Canaries. Je l'ai rencontré dans ma ville d'origine grâce à un ami d'enfance qui savait que je menais une recherche sur ces parcours. Salah habite non loin de la maison familiale. L'entretien a été conduit par Montassir Sakhi.

<sup>7</sup> Entretien avec Salah, Salé, mai 2024

## FILTRER PAR LA MORT AU SUD, GOUVERNER PAR LA BLESSURE, L'ENFERMEMENT ET L'EXPULSION AU NORD

Dans ce régime frontalier où la violence est organisée par l'installation d'un système de visa macabre, l'enquête de Chloé Allen sur les routes alpines et la jungle de Calais constitue une enquête de grande importance. Elle montre comment les frontières européennes produisent, par la combinaison des dispositifs juridiques, policiers et infrastructurels, des espaces où l'exposition à la blessure et à la mort fait partie intégrante du gouvernement des migrations<sup>8</sup>. Ses descriptions ethnographiques dévoilent une politique de la frontière dont la violence est dissimulée derrière la sophistication juridique, les technologies de surveillance et la dilution des responsabilités policières. Elles éclairent aussi les formes de résistances qui y prennent corps : alliances locales, solidarités concrètes entre migrants, soutiens, militants et habitants. Ce diagnostic est nécessaire pour comprendre la superposition des logiques répressifs. Il permet d'appréhender la violence frontalière un mode de gestion, une rationalité bureaucratique qui distribue la mort de manière différenciée, et non seulement comme une politique isolée ou incarnée par les seuls partis d'extrême droite en Europe. Ce que révèle l'enquête de Chloé Allen dans l'espace européen est un niveau situé au ras de la procédure et au prolongement d'autres couches d'un dispositif général qui trouve son point de commencement dans le sud et aux extrémités de l'Europe. Car plus on s'éloigne des capitales où se pensent ces politiques meurtrières, plus la mort cesse d'être enveloppée dans l'architecture juridique du « maintien de l'ordre », pour apparaître dans sa forme nue : des morts en masse, des disparitions sous le signe de l'indifférence.

Pour les migrants qui visent un pays au sein de l'Europe plutôt qu'un autre, les Alpes ne sont que le dernier verrou – un filtre qui trie parmi les survivants des routes du Sud. Les frontières systématiquement létales se prolongent en Méditerranée, dans l'Atlantique, dans le désert du Sahara, sur les routes de la Turquie et dans les forêts glaciales des Balkans. Là où l'Europe externalise sa frontière, elle externalise la mort : moins de visibilité, moins de droits, plus de disparitions sans trace et sans procédures dans la recherche de vérité.

C'est précisément dans ces zones que s'inscrit l'expérience des migrants marocains et tunisiens que nous rencontrons. Leurs récits débordent de détails qu'un regard sociologique trop discipliné pourrait considérer comme pittoresques, anecdotiques ou narrativement séduisants. Mais ce serait manquer l'essentiel : ce sont des récits saturés par la mort, par la disparition, par la désintégration des corps dans le sable ou dans les vagues, par le choc post-traumatique et par l'humiliation. Tout l'enjeu de l'écriture ethnographique est de ne pas détourner le regard, de décrire sans absorber la souffrance dans la forme.

Les migrants racontent bien sûr leur vie d'avant et leurs espoirs – les rêves de footballeurs à exaucer en Europe, des rares temps de fête sur les routes, des amitiés nouées, les petits boulots – et les raisons du départ : pauvreté, endettement, impasses sociales, chômage et salaires indignes. Mais très vite, leurs récits reviennent au cœur du problème : l'Europe leur oppose une politique qui impose des routes militarisées et leur inflige la possibilité de trouver une mort tragique. Ces récits sont par-

<sup>8</sup> Allen, Chloé, « Abolir les frontières ». Une ethnographie de la nécropolitique de l'asile, des résistances quotidiennes et de la violence raciale néolibérale dans les montagnes à la frontière franco-italienne des Hautes Alpes, Thèse de doctorat en Sciences Politiques et Sociales (Anthropologie) de l'Université catholique de Louvain, soutenue le 16 octobre 2025



ticulièrement présents dans les témoignages des rescapés des traversées violentes<sup>9</sup>. Par rescapés, on entend les témoins des pratiques des agents de cette politique : uniformes, blindés, fourgons, navires, barbelés, tactiques, armes, chiens, phares ; ils savent quels camions annoncent les refoulements collectifs, quelle configuration de police dans les Balkans annonce des coups, quel moteur de zodiac expose à la mort. Leur savoir n'est pas académique mais ils passent des heures sur les chaînes Youtube suivant les traces d'autres rescapés pour préparer la traversée. C'est un savoir arraché à la chair, produit par la répétition de la répression, par l'expérience accumulée des tentatives, du travail et de la nourriture se faisant rare, de l'exploitation dans les pays de transit, des échecs des traversées, de la vie dans les camps, des relations éphémères et solidarités interrompues.

C'est dans cette géographie de la mort organisée que se situe la trajectoire qui suit, celle de Fayez, dont l'expérience incarne une forme aiguë de cette connaissance située : un savoir qui ne décourage pas le départ, mais le réoriente ; une connaissance qui ne suspend pas le désir d'émigration, mais le rationalise selon les conditions de survie.

La trajectoire que nous présentons dans la suite de ce chapitre est celle d'un jeune Marocain de vingt ans, qui illustre cette connaissance des routes interdites. Nous le surnommons Fayez. Nous l'avons rencontré à l'aéroport de Tunis-Carthage<sup>10</sup>, un soir de février 2024 – quelques mois avant que

<sup>9</sup> Sur cette question, voir le documentaire de l'artiste marocain Mahdi Lyoubi (Mahdi Black Wind) « Sans que les larmes tombent », [https://www.youtube.com/watch?v=o\\_2jGx9oEY&t=4s](https://www.youtube.com/watch?v=o_2jGx9oEY&t=4s)

<sup>10</sup> Cet entretien est réalisé par Montassir Sakhi.

l'Algérie n'impose un visa aux citoyens marocains (septembre 2024). Il voyageait en compagnie de trois autres jeunes, tous originaires de Fès. Ils font partie de ces migrants marocains qui, pour atteindre le sud de l'Espagne, doivent désormais contourner des points frontaliers militarisés entre le nord du Maroc et l'Andalousie : un vol Casablanca–Tunis, puis Tunis–Alger, puis un bus pour Oran, avant de commencer la route interdite vers l'Espagne. En mer, ils doivent parcourir près de 120 kilomètres entre l'Algérie et les côtes espagnoles, là où la traversée faisait autrefois à peine quatorze kilomètres entre Tanger et Tarifa. La militarisation n'a pas fermé la route ; elle l'a étirée, déplacée, et rendue plus mortelle.

À l'aéroport, les quatre hommes en étaient à leur deuxième nuit sur des bancs de la zone d'enregistrement. Une atmosphère bon-enfant régnait entre eux et les policiers tunisiens – une légèreté précaire, traversée d'une méfiance constante. Les policiers savaient parfaitement qui ils étaient : chaque semaine, d'autres jeunes Marocains transitent par ce même couloir avant de disparaître dans la géographie clandestine des routes algériennes. Pour recharger leurs téléphones, les quatre se rendaient directement dans les bureaux des policiers. En retour, ils partageaient ce qu'ils avaient : de la nourriture, des gâteaux marocains soigneusement préparés pour le voyage. **« Avec la police tunisienne, c'est comme au Maroc, tu ne sais jamais à quoi t'attendre »,** me dit Réda, un ami de Fayeze. **« Faut rester vigilant et généreux : certains nous aident depuis deux jours sans rien demander ; d'autres menacent de nous arrêter ou de nous mettre dehors, dans le froid. »** Cette oscillation permanente entre aide et menace est l'un des traits constitutifs des frontières interdites dans les pays du Maghreb.

C'est un frère d'un disparu marocain au large de Sfax – un des noyés de 2021 – qui m'a mis en contact avec eux. Son frère n'a jamais été retrouvé, comme tant d'autres parmi les trente-deux jeunes partis de Casablanca cette année-là. Deux mères seulement ont pu identifier les leurs, après des semaines d'errance entre morgues et administrations, et les ramener au pays pour un dernier geste de dignité. Connaissant ma présence en Tunisie ainsi que mon travail auprès des médecins légistes – rendu possible grâce à Wael Garnaoui – il me dit : **« Ils sont à l'aéroport ce soir. Va les voir. Ils te parleront. »** J'ai dû négocier quelques minutes avec les policiers pour qu'ils acceptent de me laisser entrer sans billet d'avion. Les quatre, voisins de quartier, se trouvaient là, sur le point d'embarquer pour Alger puis Oran, marchant à leur tour dans les pas de ceux disparus à Sfax, mais en suivant cette fois une autre route : non plus la traversée vers Lampedusa depuis la Tunisie, mais un itinéraire plus long, via l'Algérie, dans l'espoir d'atteindre les côtes espagnoles (Almeria).

Avec Fayeze, nous revenons d'abord sur ce qui précède le projet d'émigration vers l'Espagne. Très vite, il apparaît que ce n'est pas la facilité d'accès à l'Algérie, pour entamer la route vers l'Espagne, qui l'a mis sur ce chemin. Mais c'est bien la difficulté, la violence et l'humiliation de sa tentative par les Balkans un an auparavant. Au début de l'entretien, il me dit d'une voix placide et froide : **« Je préfère finir dans les mâchoires d'un requin que de mourir blessé dans un camp dans les forêts des Balkans. »** Ce sont les montagnes, les rivières glacées, les nuits coupantes dans les forêts de Croatie, de Serbie ou de Slovénie, le « racisme en Turquie », les refoulements répétés, les amis tombés en chemin, les violences dans les camps, la faim et la soif – tout cela qui l'a conduit à chercher un autre chemin vers l'Europe, plus cher mais plus rapide et supposé être plus « sûr ». La trajectoire de Fayeze dit beaucoup de cette connaissance intime que les migrants acquièrent des routes interdites : une connaissance qui ne tempère pas le désir de départ. Au contraire, elle lui donne, au sens des rescapés de la mort, la forme d'une lucidité obstinée et rationalisée

## ■ DÉFIANCE ET ÉPISTÉMOLOGIE DES ROUTES INTERDITES

**Montassir:** *Comment est venue l'idée de partir ? Que pense ta famille de cette décision ?*

**Fayez:** *Je n'avais pas – mon frère – l'idée du hrig (émigration clandestine). Début 2023, deux amis de notre quartier sont partis en Europe via la Turquie, jusqu'en Italie. Dieu leur a facilité le chemin. Avec quatre autres amis, nous les avons contactés pour nous indiquer comment ils ont fait pour y arriver. Ils nous ont expliqué le chemin. Je suis revenu chez ma mère à la maison, et je l'ai informé de mon envie de partir.*

**Montassir:** *Vous leur avez demandé s'ils ont fait les papiers ?*

**Fayez:** *Non, tout ce qu'on sait c'est qu'ils vont mieux, qu'ils travaillent. Mieux que la vie qu'ils menaient au Maroc. (...) Donc je suis allé chez ma mère, je lui ai demandé de m'aider pour aller en Turquie. On s'est pris la tête : elle me disait qu'elle ne voulait pas que je souffre. Finalement elle a cédé : elle m'a donné 4000 dh (400 euros) pour prendre un ticket d'avion. J'ai pris un vol juste après l'Aïd, le 02 mai 2023. Je m'y suis rendu avec deux amis. J'ai essayé une fois, et puis une deuxième. Mais ça n'a pas marché. Un de mes amis a été arrêté et condamné, en Turquie, pour un an ferme. Qu'Allah le libère. Il lui reste encore quelques mois à faire. Il a été arrêté parce qu'il n'a pas de passeport. J'ai passé quelques mois et j'ai travaillé pour pouvoir prendre mon billet de retour. Je n'ai pas brûlé mes trois mois de visa. Pendant les deux fois en Turquie, j'ai « frappé » cinq fois (drabt khams darbat). Mais Dieu ne m'a pas facilité. La première tentative c'était au-dessous d'un camion-remorque : la police m'a détecté à la frontière bulgare. La deuxième fois j'ai été arrêté par les gardes-frontières en traversant une rivière en Slovénie. Ils allaient me rendre à la case de départ, mais un soldat que j'ai supplié m'a laissé au niveau de la dernière frontière au lieu de me garder pour une expulsion définitive de l'Europe. C'était ma première fois en Europe. J'ai vu des choses horribles en Serbie, en Croatie et en Slovénie. Dans les camps, on s'entraînait avec des sacs en plastique pour faire face aux ours. Fort heureusement, car deux jours plus tard j'étais avec mes amis en face de trois ours. Ils n'ont rien fait de nous, mais ils auraient pu nous attaquer. Nous marchions avec ces sacs qu'il faut gonfler et faire exploser en cas d'attaque d'ours. J'avais*

*peur, car pas sûr que ça marche. Il gelait et avant d'atteindre la Slovénie j'ai cru que j'allais mourir dans le froid au milieu d'une forêt. J'ai vu des gens s'arrêter de marcher et abandonner le groupe. Je ne sais pas s'ils sont encore vivants. Des gardes-frontières nous ont arrêté la deuxième fois et nous ont déshabillés, ont détruit nos téléphones et nous ont forcé à coup de matraques à traverser une rivière à la nage. C'était une frontière. Le courant était puissant. (Silence). C'est comme ça que nous en avons perdu un parmi le groupe. Nous ne l'avons jamais retrouvé. Nous avons demandé dans les autres camps, en Bulgarie, mais aucune trace. J'ai vu la mort sur cette route. (...)*

*Ensuite je suis revenu au Maroc. Je n'ai pas trouvé de travail pendant huit mois. Enfin, j'ai réussi à bricoler au noir et j'ai passé le permis avant de retourner en Turquie et de tenter la traversée à nouveau. En vain. Je suis revenu au Maroc, direction Nador où j'ai trouvé un petit travail qui m'a permis de mettre de côté pour suivre la trace des amis. J'ai aussi un cousin qui est parti il y a seulement deux semaines depuis l'Algérie. J'ai appris qu'il est arrivé en Espagne, que Dieu lui facilite. J'ai eu à nouveau l'idée de partir. Les parents... (silence). Les pauvres parents, même si je ne leur ai rien dit cette fois-ci, ils sentent les choses. Ils sont venus me dire "tu sembles noyé dans le chagrin. Tu veux partir. Tu peux partir si tu veux, nous sommes prêts pour t'aider". Au fond, ils savent que je suis quelqu'un de bien, de droit. Je n'ai jamais fait de prison. Le seul bémol c'est qu'en matière d'étude, je n'ai pas réussi. Maintenant, je suis arrivé ici, dans cet aéroport. Prie Dieu pour nous, et pour que le moteur ne nous lâche pas en pleine mer.*

**Montassir:** Amen. Qu'Allah vous facilite la traversée. (...) À Nador, tu as essayé de traverser vers Melilla ?

**Fayez:** Oui. J'étais aller travailler mais aussi pour nahrag (migrer clandestinement). Mais j'ai vite compris que les grillages et barbelés étaient très surveillés à Mellila, et surtout beaucoup de violence. Pour tenter avec les autres, il faut devenir comme eux : un chamkar (drogué, inhalant des solvants). Il faut vivre leur vie. Je n'ai pas accepté. J'ai travaillé dans un chantier et je suis revenu à Fès.

**Montassir:** Ceuta et Mellila sont assez fermés. T'es obligé d'aller jusqu'à Oran par Tunis ?

**Fayez:** Oui, c'est fermé pour les Marocains. Les autres subsahariens, tunisiens et algériens peuvent tenter, mais pour nous c'est plus difficile. Regarde celui-là (me montrant un passager dans la salle d'attente) c'est



*un Algérien. Il partira d'ici à Casablanca avant de remonter à Ceuta. (Me faisant signe, un sourire confiant). Pourquoi ? C'est à cause de 'unfwal mu'amala (la violence et le comportement). Car si un policier marocain attrape des Marocains, il les violente comme pas possible ! Lhrig des Marocains c'est interdit au Maroc et nous sommes chassés et violemment frappés si on nous attrape. Donc nous sommes obligés d'aller ailleurs si on veut prendre des précautions contre les flics. Alors que les autres nationalités, la police peut les retenir ou les expulser sans les frapper. Et c'est la même chose en Algérie et en Tunisie. Mais ce n'est pas seulement la violence que tu imagines : si seulement c'était la matraque et on te laisse passer ! c'est pire, la police cherche à te paralyser, à te donner un coup pour te retenir à jamais, en te cassant un os ou en te brisant les côtes. Et puis, pour nous, partir loin avant de commencer lhrig c'est aussi pour éviter que*

*nos parents soient trop inquiétés par la police. Car ils s'inquiètent de la bastonnade et si on nous attrape ils doivent parcourir les commissariats, les tribunaux et la prison. C'est tout ça qui fait que je viens jusqu'en Algérie et que l'algérien parte au Maroc. J'ai essayé via le Maroc deux fois. J'ai compris combien c'est difficile. Prie pour nous que ça marche en Algérie.*

**Montassir:** (...) *En Algérie comment ça se passe ?*

**Fayez:** *C'est d'Oran vers Almería. Soit à travers sari'a (l'embarcation rapide), soit avec un moteur à vitesse moyenne et donc moins cher. Ce qui est bien en Algérie c'est qu'il y a de la confiance. Même-si nssib (l'arnaque) peut se trouver partout, mais disons parce qu'on connaît mieux des gens de confiance. Par exemple, je ne donnerai de l'argent qu'une fois j'arriverai en Espagne. Avant Oran, quand j'arriverai à Alger, nous allons prendre un taxi, 400 km, jusqu'à Oran. Je pense que ça va coûter dans les 20 euros.*

**Montassir:** *Combien d'argent pour aller d'Oran jusqu'en Espagne ? Combien coûte le passage ?*

**Fayez:** *Huit millions de centimes et demi. (8500 euros). Mais je ne porte pas cette somme sur moi durant le voyage. La personne qui s'occupe de l'opération à Oran a quelqu'un qui travaille pour lui à Oujda. Quand j'arriverai en Espagne, je demanderai à ma mère de donner l'argent à cette personne à Oujda : c'est en descendant de l'embarcation que le capitaine te donne son téléphone pour appeler ta famille, sans ça il ne te relâche pas. Au 8500 EUR il faut ajouter les billets d'avion vers la Tunisie et ensuite vers Alger. En Turquie, j'ai perdu 3500 euros*

**Montassir:** *À Oran, ce sera quel type de bateau ? En bois ?*

**Fayez:** *Non, ce sera le sari'a (le rapide) pour moi. C'est avec un moteur 300. Le prix varie. Ceux qui empruntent le zodiac ça leur revient moins cher, mais avec plus de risques. Y en a qui partent moyennant 4.000 eur, d'autres 3.000 et y en a même avec 2000. Et il faut aussi aviser sur place et bien connaître les moteurs. Si c'est un moteur de 15 ou de 100, je ne monterai pas à bord. Je peux donc appeler la personne qui s'occupe d'acheminer l'argent entre ma mère et l'intermédiaire algérien pour lui dire que c'est un petit moteur qui ne mérite pas ce prix. Car à la base je me suis entendu avec le harrag (passeur) pour le moteur 300 et non pas un autre. Mon cousin est monté à bord de ce bateau à moteur de 300, et comme il est mineur, il est en ce moment au Centro à Barcelone, après avoir foulé l'Espagne. Qu'Allah facilite pour tout le monde.*

**Montassir:** *Tu connais le bateau ? Des choses sur la route que tu comptes*

prendre ?

**Fayez:** C'est une distance de 120 km. Le moteur 300 fera environ 2h12 à 2h20 min. Je vais vérifier avant de monter à bord.

**Montassir:** Vous y serez combien de personnes à bord ?

**Fayez:** Vingt personnes. C'est une grande embarcation. Entre 18 et 20. Et puis y a des bateaux qui passent jusqu'à une journée entière. Il y a un grand nombre de départs car l'Algérie est en conflit diplomatique avec l'Espagne. Mon cousin m'a dit que la marine algérienne était présente et les observait à leur départ, sans intervenir. Après, je ne connais pas grand-chose. C'est ma première fois en Algérie, et j'espère qu'on nous laissera passer demain.

**Montassir:** C'est le même prix, pour marocains, algériens et autres nationalités ?

**Fayez:** Non, c'est plus cher pour les Marocains. Sinon, il n'y a pas d'autres nationalités d'Afrique subsaharienne. Il y a surtout les Syriens et les Marocains. L'Algérie est fermée aux noirs. Je ne sais pas pourquoi. Pour les Algériens, le bateau est moins cher. Ils font payer les Marocains 15.000 dh (1500 eur) plus cher. Mon cousin voulait se faire passer pour un Algérien. Mais le responsable du voyage a commencé à le cuisiner par des questions sur l'Algérie, le gouvernement, les régions. Il n'a pas su répondre. Il lui dit qu'il doit ajouter 15.000 dirhams s'il veut partir. Il l'a supplié, vainement. Je ne comprends pas cette inégalité : normalement ils doivent égaliser les prix. Pourquoi augmenter les prix à ce point pour nous qui avons d'autres frais. L'Algérie est une destination peu empruntée. Ce sont surtout des artisans, des gens qui ont un savoir manuel et donc de l'argent qui viennent..

**Montassir:** Comment est ta famille en ce moment ? Ta maman ? Elle suit les étapes ?

**Fayez:** Elle ne dort pas ma mère. qabda 'ala 'albha (Elle tient son cœur). Surtout je lui dis la vérité. Que l'entrée en Algérie devienne plus dure et que je risque d'être arrêté. Tu vois bien maintenant : nous n'avons pas où dormir. C'est la deuxième nuit que nous passons à l'aéroport de Tunis alors que nous avons réservé et payé un hôtel à Tunis. Mais l'hôtel nous permet aussi d'être en règle avec la police ici.

**Montassir:** Pourquoi vous n'y allez pas ?

**Fayez:** *Parce qu'on ne connaît pas Tunis. Nous avons peur de nous faire arrêter par la police. Autant rester ici.*

**Montassir:** *combien ça vous a coûté les vols ?*

**Fayez:** *5.500 dirhams (550 euros). Casablanca-Tunis-Alger. A quoi il faut ajouter les deux nuits d'hôtel ici et en Algérie, les transports entre les villes (Fès-Casablanca, Alger-Oran). Nous avons pris des billets retour que nous n'allons pas utiliser : c'est juste devant la police, comme une preuve de retour.*

**Montassir:** *Pourquoi Alger au lieu de la route par la Turquie ?*

**Fayez:** *C'est très dur, très violent via la Turquie et les autres pays de l'est. Je déconseille aux Marocains et à tous les migrants cette route. Sur cette route, j'ai vécu des expériences dures, ainsi que mes amis. Il y a partout la mort sur cette route. Tu peux mourir de faim, de froid, de maladie si tu bois trop dans les rivières. Il y a aussi 'onsouria (le racisme) en Turquie. Ce n'est pas comme en Algérie où les gens yat'amlou m'ak (ils peuvent se comporter bien avec toi). En Turquie, combien de fois on m'a craché dessus. Qu'Allah les tourmente. Pleins de racistes. Ils m'ont arnaqué sur les prix. Une fois, la bouteille d'eau qui coûtait 20 livres m'a été vendue à 50 livres. Ils voient que je suis un migrant. Je travaillais dans le mawqif (lieu de rassemblement des travailleurs journaliers) : 12h de travail sans répit dans des hangars de carton, pour l'équivalent de 30 EUR, moyennant insultes. Quand tu t'arrêtes on t'insulte, on te crache dessus, on te dit « sale marocain ».*

*Je préfère la mer. Par mon expérience en Turquie, je préfère la mer. Chaque migrant a sa propre expérience avec la violence, mais pour la Turquie, je sais que les parents restent la peur au ventre pour longtemps. Alors que pour la mer, deux à trois jours les parents vont avoir la réponse. En Turquie et en Europe de l'Est, ce sont des mois, parfois plus d'une année avant de connaître la réponse. J'ai perdu la trace d'un ami pendant quatre mois. Je cherchais avec sa famille. C'est au bout de quatre mois qu'on a su qu'il était au camp d'Edirne. Il y est toujours.*

**Montassir:** *Tu m'as parlé de la mer. Pourtant, des embarcations chavirent. Qu'Allah vous protège.*

**Fayez:** *Oui, je préfère la mer, parce que quand ton heure arrive en mer (la mort), ça ne dure pas longtemps. C'est moins violent et tout-à-fait différents des routes de la forêt et des montagnes. Je me suis beaucoup renseigné. En Europe de l'Est, j'ai vu des vidéos terribles. Un migrant qui enterre son ami. Sur place, j'ai vu dans un camp en Serbie un migrant,*

algérien, qui a perdu sa jambe à cause d'une longue marche dans le froid. J'ai vu dans un autre camp un migrant se faire amputer des doigts d'un pied. A quoi bon une vie après qu'on m'impute du pied et qu'on me jette dans un camp pour m'expulser ? Je préfère mourir que cette vie.

**Montassir:** Tu te renseignais sur cette situation à travers des vidéos avant de partir ?

**Fayez:** Oui, sur Youtube et internet en général. Mais surtout des amis revenus de Turquie et d'autres arrivés en Europe qui me disaient que la route est dure et qu'il fallait éviter. Je ne les croyais pas. Ni eux ni les vidéos. Je me disais que ces amis sont jaloux et ne me veulent pas du bien. C'est après, quand j'ai vu à quoi cette route ressemble que j'ai compris. Ils avaient raison. C'est bien l'aventure, mais tu risques la vie, et ça reste dans le cœur, dans la profondeur de ton âme.

**Montassir:** Tu n'as pas de famille en Europe pour t'inviter à faire les démarches de visa ? Au lieu de prendre directement la mer comme ça ?

**Fayez:** J'ai de la famille. J'ai ma sœur en Espagne. Mais elle vient tout juste de se marier et elle est en cours de régularisation. Elle n'a pas encore maîtrisé la langue. Elle veut m'aider, mais qu'est-ce qu'elle peut faire ? Elle n'a même pas de contrat de travail. Tu crois que si elle obtient les papiers et m'envoie l'invitation, on me donnera le visa ? Bien sûr que ça ne se passe pas comme ça.

**Montassir:** Tu as déjà demandé un visa ?

**Fayez:** Bien sûr. Deux fois. J'ai déjà donné 3000 dh (300 eur) pour un intermédiaire afin qu'il me facilite le visa au consulat d'Italie au Maroc. 300 EUR pour qu'il me dépose le dossier. Je n'ai jamais rien eu comme réponse. Rien. J'ai postulé pour un visa au consulat de France aussi. J'ai réussi à introduire la demande. J'ai payé. On m'a demandé des papiers qui ne figurent pas dans la liste initiale, j'ai donc ramené la fiche anthropométrique, le casier judiciaire, etc. J'ai été refusé. Des intermédiaires m'ont demandé 2000 euros. Mais aucune garantie. J'ai compris que la seule solution qui me reste est le hrig (partir irrégulièrement). Je demande que Dieu me facilite le passage.



*J'ai aussi voulu travailler. À Nador, c'était 130 dh la journée entière de travail (13 euros). Est-ce correct ? C'est de l'exploitation. Un travail dans le chantier de bâtiment où je risquais ma vie. Sans protection aucune. J'ai abandonné.*

**Montassir:** *Y a-t-il d'autres raisons qui te font prendre cette décision d'aller en Europe ? Ou ce sont principalement les conditions de travail, l'argent ?*

**Fayez:***pas que l'argent. Même si c'est important. C'est aussi parce que je vois les gens qui s'y rendent et reviennent. Ils changent, ils deviennent zwine (beaux) et biyad (blancs). J'ai mon cousin qui était dans un sale état avant de partir. Il est redevenu quelqu'un d'autre. Sa peau s'est éclaircie. Il suffit de quelques jours, quelques semaines et ça change (rires). Tu ne me crois pas ? - (il ouvre son smartphone, Facebook, cherche le compte de son cousin et me montre deux photos : l'une d'avant, et l'autre après. Dans la deuxième, on voit un jeune homme avec un grand sourire au milieu d'une avenue illuminée de Barcelone. Il montre d'autres « stories » vidéos de son cousin dans des discothèques, musique Rai et pop Maghrébine). Tu vois bien. Et puis il y a autre chose : les parents sont contents. Quand Allah te facilite l'accès à ces bleds (l'Europe), les parents te disent qu'ils n'ont besoin de rien. L'essentiel est que tu sois bien. C'est comme sauvé. (... me retournant la question : Mais dis la vérité, quand tu es arrivé là-bas, car mon ami m'a dit que tu es en Belgique , tu ne t'es pas senti bien ? Ta vie n'a pas changé ?)*

**Montassir:** *Oui, certainement, elle a changé.*

**Fayez:** *Des amis me disent que, quand ils reviennent en vacances au Maroc, au bout de 15 jours ils s'ennuient. Ils disent tous la même chose "notre pays c'est beau, mais il faut des moyens pour y vivre". Dans notre pays, c'est difficile. Il y a quelques heures, ici même à l'aéroport (baisse la voix) un policier nous a demandé, mon ami et moi, de lui donner un peu d'argent. Tu imagines ? N'est-ce pas une honte ? (...) C'est difficile chez nous. La seule manière pour s'en sortir, c'est le commerce, et c'est bouché. Tandis que les gens qui partent en Europe, au bout de cinq ans, ils reviennent avec une voiture et s'achètent un appartement. Au Maroc, admettons que tu travailles. Avec quel salaire ? 100 dirhams le jour (10 EUR) ? ça ne te fera rien. Tu ne peux rien mettre de côté. Et si tu tombes malade, tu seras fauché. Les hôpitaux ... tu sais comment c'est. Alors que là-bas, tu as tes droits, ils prennent soin de toi. Au Maroc, tu travailles et tu espères seulement qu'on ne te prend pas ton argent !*

**Montassir:** *Qu'aimerais-tu faire en Europe ? Un travail ? Une formation ?*

**Fayez:** *Je veux travailler. N'importe quel travail qui ne soit pas haram (vicieux). Certains veulent travailler dans l'illicite (drogue); Je ne les comprends pas : pourquoi ils ne restent pas à côté de chez eux si c'est dans la drogue qu'ils veulent travailler ? ça ne vaut pas la peine de risquer sa vie pour tomber dans ça. Quant à moi, je veux natgharrab (immigré, s'absenter) pour pouvoir travailler avec ma propre sueur, dignement. J'ai un diplôme en coiffure. J'espère qu'il me serait utile là-bas inshallah. Au Maroc, j'avais perdu le goût d'aller travailler dans un salon de coiffure. Ça m'est venu avec la Turquie et l'envie de partir. J'ai perdu le goût. Mais je garde la technique et j'ai bien appris à l'école de formation.*

**Montassir:** *Qu'est-ce que vous avez prévu pour l'hébergement à Oran ? Un hôtel ?*

**Fayez:** *Non. Nous avons pris un hôtel seulement pour quatre jours. Ce sera comme en Tunisie, c'est une réservation qui nous sert à justifier notre arrivée devant la police des frontières, ainsi qu'une assurance voyage et un billet retour. Mais l'essentiel de notre hébergement, nous le passerons chez la personne qui s'occupe de nous acheminer jusqu'en Espagne. Nous allons rester chez lui à la maison. Nous allons devoir attendre, car c'est lui qui s'occupe d'organiser les gens, le voyage. Il rassemble à partir des samsara (des intermédiaires). Chaque intermédiaire ramène quelques-uns, trois, quatre ou six, etc. Une fois qu'il y a un nombre de 15 ou 20 personnes, il décide de partir.*

**Montassir:** *Tu as exploré d'autres routes ?*

**Fayez:** *Il y a l'Italie, à travers la Tunisie. Mais c'est environ vingt heures de voyage. C'est assez dur à supporter. Je pars d'un principe dans l'aventure : il ne faut pas trop s'aventurer. Je me dis qu'il faut éviter le trop de risque de la mort. C'est pour ça que la route d'Algérie est trop chère mais moins risquée. Et puis il faut patienter. Être un homme. Les femmes partent aussi avec nous, malgré la souffrance. Elles patientent. Je me dis que deux heures ce n'est pas trop : il faut prier, mettre sa confiance en Dieu et avoir le courage. Sans le courage, les jeunes n'avanceront pas.*

**Montassir:** *T'en connais des jeunes, du Maroc, qui hésitent ? Tu as hésité aussi ?*

**Fayez:** *Oui, oui, bien sûr. J'en connais qui hésitent. Plusieurs qui ont l'argent pour pouvoir partir, mais qui disent que je préfère rester à côté de ma mère, des miens. Moi aussi, j'ai beaucoup hésité après la Turquie. Ce n'est jamais facile de laisser ses parents, ses frères et sœurs, et pleins d'autres choses. Seul celui qui l'a expérimenté peut comprendre combien c'est difficile. Car tu peux perdre la vie à tout moment. Pour mon cas, c'est*

*encore plus dur pour les parents car je suis le benjamin parmi mes sœurs qui sont toutes mariées.*

**Montassir:** *Vous êtes combien dans la fratrie ?*

**Fayez:** *Nous sommes quatre. Mes trois sœurs et moi-même. Elles veulent me voir vivre dans de bonnes conditions. Elles se sont mariées. Des mariages qui ne leur apportent pas beaucoup. “Elles luttent contre le temps” comme on dit. De mon côté, je ne peux pas leur demander de l’aide même si elles me disent de ne pas hésiter à leur demander : elles ont leurs enfants et à peine si elles s’en sortent.*

**Montassir:** *Dans le quartier, t’en connais des gens qui ont hrag et qui s’en sortent bien une fois arrivés ? Aussi, des familles qui cherchent leurs enfants disparus ?*

**Fayez:** *Oui, je connais des jeunes qui sont partis et qui ont fait leurs papiers. Surtout, des familles qui ont changé de logement et de quartier pour s’installer dans de meilleurs endroits quelques années après l’arrivée de leurs fils en Europe. Je connais surtout des gens qui ont trouvé des métiers qui leur permettent de mieux s’en sortir au Maroc mais qui finissent par les lâcher pour choisir l’option du hrig. Un ami m’avait accompagné en Turquie lors du dernier voyage. Il était fils unique et il venait de perdre son père. Il a hérité une somme respectable, il pouvait faire “un projet”. Mais il a préféré partir. C’est lui qui a été arrêté pour un an dans le camp d’Edirne du fait qu’il n’a pas de passeport. Si les Turcs le relâchent, il est décidé de continuer la traversée malgré les dangers. Je connais un autre, parti en 2018 mais il n’est jamais revenu au Maroc. Il est en Belgique, toujours sans papier.*

**Montassir:** *Tu as quel âge ?*

**Fayez:** *19 ans et demi. Je suis né en 2004.*

**Montassir:** *Que feras-tu de ton passeport une fois en pleine mer ?*

**Fayez:** *je le garde jusqu’au jour du départ. Ensuite je dois trouver une solution pour l’envoyer au Maroc. Le laisser chez quelqu’un et lui demander de l’envoyer à ma mère. Car une fois en Espagne, si Dieu le veut, j’en aurais besoin mais à distance.*

**Montassir:** *Tu ne veux pas le garder sur toi ?*

**Fayez:** *Non, car si la police m’attrape avec, ils auront toutes les infos et*

*ils pourront décider facilement mon expulsion. D'ailleurs, je dois jouer le temps, et surtout me faire passer pour mineur. Même s'ils vont tout savoir. Car sans passeport, ils ne peuvent pas t'envoyer. Tu dois seulement dire ton identité, mais ne rien fournir comme document.*

**Montassir:** *Au Maroc c'est devenu difficile d'aller en Europe ?*

**Fayez:** *Oui. Ils ferment de plus en plus. J'en connais qui sont partis en 2022 de Belyounech, en Jet Ski. À peine 15 minutes de l'Espagne. Mais maintenant ce n'est plus possible de franchir ces zones proches. C'est 14 km, mais c'est bourré de policiers. Partout des patrouilles. Il faut aller en Atlantique, ou faire des centaines de km vers le Portugal. Parfois, quand ça se relâche, y en a même qui partent à la nage. Mais c'est que des dangers de mort. Le neveu de notre voisin est mort bêtement comme ça : il habitait Ketama (Rif, nord du Maroc), et on lui a introduit l'idée du hrig. Il a choisi la pire des options. Il a fait le voyage Ketama-Nador avec l'objectif d'arriver à Melilla. Il a suivi les égouts de la ville de Nador pour sortir en mer avant de commencer la nage vers Melilla. C'est quelqu'un que j'ai déjà rencontré. Il est mort il y a huit mois. Qu'Allah ait son âme en miséricorde. Mais je ne comprends pas pourquoi aller en mer quand on ne sait pas très bien nager. C'est vrai que tout le monde peut mourir en mer, mais il faut savoir nager si on fait le choix d'aller en mer. Personnellement, je nage depuis tout jeune, piscine, rivière, mer. ça ne garantit rien, mais ça aide.*

*Que Dieu nous protège ! Avant de monter à bord, il faut prier. Les gens font la chahada (profession de foi, comme pour se préparer à la mort). Dieu seul protège.*

*(...) Après comme je te l'ai déjà dit, les gens qui viennent en Algérie sont surtout des artisans, car si le voyage vers l'Espagne bloque, ils peuvent au moins rester travailler en Algérie. C'est mon cas, si ça ne marche pas, je me reconvertis en travailleur journalier, en coiffeur ou en artisan dans la construction, la peinture, etc. L'essentiel étant de gagner sa vie et pouvoir aider, ne serait-ce que peu, ses parents. Je suis venu pour rester le plus longtemps possible, ou bien en Europe ou bien en Algérie. Je ne suis pas venu pour quelques semaines. Je viens pour changer ma vie. Qu'est-ce que je reviendrai faire sinon au Maroc ? Rien à y faire. Au moins partir, connaître des choses. Au pire, je reste pour apprendre un nouveau métier en Algérie. Mon ami fera de même. Il a fermé la boutique de coiffure de ses parents, et il est venu chercher une vie meilleure. Il a été tellement stressé qu'il a ramené la clé de la boutique avec lui ! (...) Je dois te laisser, je vais chercher mon téléphone et le chargeur chez le policier.*

# C CONCLUSION

Dans *Afrocritique* : Essai sur l'*infrapolitique* des luttes noires, Aymar N. Bisoka poursuit l'analyse de la nécropolitique visant les corps noirs, dans le sillage de Mbembe<sup>11</sup>, F. Sarr<sup>12</sup> et N. Ajari<sup>13</sup>. Au-delà de la critique d'une épistémologie blanche violente que cette tradition entreprend de démanteler<sup>14</sup>, Bisoka montre de manière implacable les effets de la frontière européenne – et du régime juridique qui l'adosse – dans l'écrasement des vies noires

*« Malgré ses discours humanistes, l'Europe continue de traiter des Noirs comme des sous-humains (...) Depuis plusieurs années, la mer Méditerranée est devenue un immense cimetière où l'Europe laisse se noyer des dizaines de milliers de Noirs. Il s'agit de Noirs qui ont eu la chance d'échapper à l'esclavage en Afrique du Nord où l'Europe a réussi à étendre ses frontières. Ceux qui parviennent à traverser la mer sont souvent enfermés dans des conditions inhumaines dans les nombreux camps qui parsèment l'Europe. Parmi ces prisonniers, certains seront ligotés et renvoyés de force dans le désert du Sahara où l'Europe sous-traite, à des États et à des mercenaires, l'éloignement de ces humains de seconde zone. Ceux qui arrivent à s'échapper crèveront de froid ou de faim dans les grandes capitales européennes. Parfois accrochés péniblement à des camions de marchandises en direction de l'Angleterre, leurs têtes finissent par éclater sur ces longues routes chaudes et asphaltées qui y mènent.»<sup>15</sup>*

L'apport d'un tel passage, brillamment documenté par un juriste issu du continent africain, réside dans son rappel de la méthode nécropolitique mobilisée par l'Europe, expression d'une blancheur coloniale : laisser mourir par des moyens à la fois violents et spectaculaires. Bisoka y explicite avec précision le dispositif juridico-légal et discursif :

*“De même que les capitaines des bateaux sur la Méditerranée, les camionneurs ne doivent pas aider ces Noirs. L'Europe l'a interdit, non seulement pour dire que ces vies ne comptent pas vraiment, mais surtout pour s'assurer qu'en mourant d'une mort aussi atroce et exhibée, ils servent de leçon aux survivants.”<sup>16</sup>*

Cette analyse ouvre une interrogation cruciale lorsqu'on l'examine depuis les pays d'Afrique du Nord, désormais intégrés aux dispositifs d'externalisation et de sous-traitance de l'éloignement. Si l'on peut discuter certains aspects de cette délégation – notamment le fait que les gouvernements nord-africains n'ont jamais exclu les populations maghrébines de la mise en œuvre de la commande européenne de répression de la mobilité et de la gestion nécropolitique des migrations – un risque persiste : celui de reconduire, dans les travaux de chercheurs et d'intellectuels africains, une frontière analytique entre *Africains noirs et Nord-Africains*. Or les dispositifs de destruction opèrent de manière continue et indifférenciée à l'encontre des migrants privés de visas et de « papiers »,

<sup>11</sup> Achille Mbembe, « Nécropolitique », Raisons politiques, op. cite.

<sup>12</sup> Felwine Sarr, *Afrotopia*, Philippe Rey, Paris, 2016.

<sup>13</sup> Norman Ajari, Le manifeste afro-décolonial. Le rêve oublié de la politique radicale noire, Seuil, Paris, 2024.

<sup>14</sup> Aymar N. Bisoka, *Afrocritique* : Essai sur l'*infrapolitique* des luttes noires, Eterotopia, Paris, 2025, p. 80

<sup>15</sup> Ibid, pp. 92-93.

<sup>16</sup> Ibid, p. 93.

pris dans la hiérarchisation raciale instaurée par l'Europe. Ils s'exercent sur l'ensemble des corps africains, quelles que soient leurs appartenances et leurs histoires stato-nationales, ethniques, religieuses ou linguistiques.

Il ne s'agit évidemment pas de nier la spécificité de la négritude ni l'expérience singulière du racisme antinoir – structurel en Occident, persistant, et réactivé à chaque incitation ou manipulation gouvernementale, comme au sein de groupes nationalistes minoritaires cooptés par les régimes et des modes gouvernementaux en Afrique du Nord. Il s'agit plutôt d'insister sur l'inséparabilité des expériences migratoires vécues par l'ensemble des Africains et des populations issues d'anciens espaces colonisés, aujourd'hui ciblés par Schengen et les politiques migratoires européennes. Dans le sillage des analyses pionnières de Fanon – du « Syndrome nord-africain »<sup>17</sup> aux *Damnés de la terre*<sup>18</sup> – la dénonciation de la séparation arbitraire entre catégories d'Africains gagnerait à être réhabilitée dans le moment postcolonial : sous des formes renouvelées, la frontière demeure un opérateur de violence coloniale. Le racisme exercé par les gouvernements nord-africains sous la pression des dispositifs d'externalisation, tout comme les flambées de haine dans des sociétés travaillées par des héritages nationalistes (de la Tunisie à l'Égypte, du Maroc à l'Algérie) ou par des guerres civiles (de la Libye au Soudan, de la Syrie au Liban), ne doivent pas occulter la structure fondamentale qui alimente cette guerre menée par la frontière coloniale : une égalité de traitement dans l'exposition à la mort, à la blessure et à la disparition.

Des statistiques ethniques – si elles existaient – donneraient sans doute la mesure du ravage : Marocains, Tunisiens, Soudanais, Syriens, Algériens meurent, disparaissent, s'abîment ou se blessent dans les mêmes géographies frontalières que leurs frères et sœurs sénégalais, camerounais, ou issus d'Afrique de l'Ouest, de l'Est ou du Centre. Les enquêtes menées en Afrique du Nord, les entretiens avec les familles des disparus, les observations dans des douars rongés par la tristesse de l'absence et l'attente interminable des disparus, ainsi que les récits de survivants comme Favez, Salah ou Ghali, le confirment : ce sont des corps africains qui sont broyés par une même machinerie frontalière de l'Europe et de ses États.

Pourtant, l'acte de braver la frontière interdite garde tous ses aspects de volonté courageuse : celle de résister à l'acte de l'inimitié et de la néocolonialité. Nous l'avons vu dans les entretiens reproduits dans ce chapitre : les expériences de Favez, Salah et de Ghali permettent de souligner un point fondamental pour l'anthropologie contemporaine des migrations interdites. Elles montrent que la décision de départ n'est ni un acte d'aveuglement, ni un geste romantique dicté par la mythologie de l'*Eldorado* européen. Elle est située dans une économie morale, relationnelle, pragmatique et dotée de connaissances précises sur le réel de la traversée. Le moteur initial est mimétique : le *hrig* prend forme dans les récits de réussite d'amis de quartier partis vers l'Europe et la volonté de « s'en sortir ». Favez insiste sur la dimension collective du départ, et sur l'importance de l'accord et de la bénédiction maternelle. Les informations sur la route viennent de ceux déjà arrivés ; mais ce sont les épreuves des Balkans qui reconfigurent ce savoir en un calcul constamment révisé. La violence n'annule pas le désir : elle le rationalise. Elle produit une compétence migratoire, une éthique du départ.

<sup>17</sup> « Le « Syndrome nord-africain » (1952), in Frantz Fanon, Pour la révolution africaine. Écrits politiques, La Découverte, Paris, 2006.

<sup>18</sup> Frantz Fanon, Les damnés de la terre, Maspéro, Paris, 1961.

Ce que montrent Favez, Salah et Ghali, c'est que la connaissance de la mort – sa proximité, sa probabilité, sa matérialité – n'empêche pas le projet migratoire. Elle le structure. Elle le rend plus lucide, plus collectif, plus stratégique. Et c'est précisément dans cette articulation entre conscience de la mort, économie du passage et quête de dignité que se joue l'intelligibilité du *hrig* contemporain.

En ce sens, la nécropolitique européenne ne se contente pas d'exposer à la mort : elle fabrique les conditions d'un savoir migratoire qui lui résiste, se recompose et se transmet, malgré l'écrasement continu des corps. Elle produit les migrants qu'elle prétend empêcher, tout en détruisant simultanément leurs existences matérielles et sociales. C'est peut-être là, dans cette contradiction fondamentale, que se dessine la tâche à venir des souverainetés africaines, pour les gouvernements et les mouvements sociaux du Sud : reconnaître cette nouvelle colonialité qui tue, nommer cette nécropolitique, prendre la mesure des subjectivités migrantes et des sociétés meurtries dont elles émergent, afin d'ouvrir la possibilité d'une négociation sur le droit fondamental à la libre circulation et de rétablir un rapport de force plus juste face aux politiques migratoires imposées, externalisées et importées.